

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Construction d'un nouveau bâtiment

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **SIMON**

Prénom **GILLES**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS BAUGERE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DE BARMON LOUIS-MARIE

RCS / SIRET

83582031700013

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

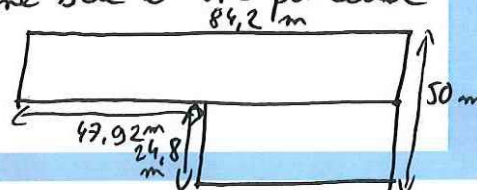
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 b	- rubrique 2410 : rajout de 280 KW ; rajout d'une scie + une ponceuse dans le futur bâtiment

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à construire un nouveau bâtiment de 2400 m² dans le prolongement d'un bâtiment déjà existant en reprenant ses caractéristiques. Le bâtiment aura la forme d'un "Z" et sera de couleur beige afin de s'intégrer avec son environnement. Un auvent de 596 m² sera également construit sur la partie Sud du bâtiment. Le bâtiment sera réalisé en bardage métallique et une dalle de béton (15 cm) sera également coulée sur les 2437 m² de surface. Ce bâtiment accueillera 2 nouvelles machines : une scie et une ponceuse ainsi que du stock d'en-cours de production.



4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'augmenter notre capacité de production en contreplaqué en investissant une scie et une ponceuse supplémentaire qui seront dans le nouveau bâtiment. Si nous permettra aussi de pouvoir stocker de l'en-caus de production avant changement et de réorganiser notre partie expédition contreplaqué.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain est déjà décaissé et à niveau puisqu'il a été aménagé durant les travaux de reconstruction de l'usine en 2018.

Dans un premier temps, une dalle couvrant la surface totale du bâtiment ($2437,15 \text{ m}^2 + 596 \text{ m}^2$ auvent) sera coulée. Ensuite, la structure métallique pourra commencer à être posée. Les différents réseaux (électricité, air, aspiration...) seront ensuite reliés ainsi que tous les éléments pour la mise en conformité du bâtiment (RIA, extincteurs, extincteur de désenfumage, détection incendie...).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans la phase d'exploitation, le projet verra l'installation d'une ligne de sciage ainsi qu'une ligne de ponçage. Ces lignes seront alimentées et conduites par 3 opérateurs (1 opérateur sur chaque ligne + 1 caust).

La seule augmentation de l'activité au regard des installations pré-existante sera la rubrique 2910-1 avec l'ajout de 280 KiloWatts de consommation électrique environ. on restait dans le seuil fixé par l'enregistrement. Il n'y aura pas de changements concernant les rubriques suivantes :

- 2940-2.a
- 2260. b
- 1531
- 1532-3
- 2910-A-2

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Avis positif DREAL.
- Décision autorité environnementale.
- validation permis construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale bâtiment : 2437,15 m ²	m ² .
surface auvent : 596 m ²	
Total : 3033,15 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue du Président
Cohy
21400 Châtillon sur
Seine

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 87' 18" 92 Lat. 4° 57' 58" 57

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Châtillon sur Seine uniquement.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui ☒

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

* Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploiter initial
du 28/08/1998

* Arrêté Préfectoral du 07/12/2018 : dernier
arrêté préfectoral mettant à jour le classement
ICPE du site.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	Non Harmis l'éclairage intérieur / extérieur du bâtiment
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	les déchets sont les poussières et sciures de bois, aspirés par notre cyclo-filtre et réinjectés dans notre chaudière biomasse. Nous n'avons pas d'autres déchets prévus dans ce nouveau bâtiment.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

les seules incidences du projet susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés sont :

- les rejets de poussières qui vont rejoindre le système d'aspiration déjà destinée aux autres usines.
- la consommation d'électricité supplémentaire avec l'installation d'une scie et d'une perceuse.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le nouveau bâtiment sera de couleur beige afin de se fondre dans l'environnement. Le bruit sera concentré à l'intérieur de l'usine comme actuellement. Le bâtiment ne sera pas visible par d'éventuels riverains car situé à l'écart de ces derniers (au nord bordé par une voie SNCF qui n'est plus en activité. Pas de voisines à proximité). Il n'y aura pas de consommation d'eau supplémentaire et aucuns rejets ou déchets, hormis les poussières de bois et sciures, recyclés dans notre chaudière biomasse.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des faibles risques et impacts du projet nous estimons qu'une étude environnementale n'est pas nécessaire. En effet, un nouveau bâtiment aux normes est en projet et après validation, sera implanté à un emplacement déjà "préparé" lors des travaux 2018. Ce bâtiment n'aura aucun impact sur la biodiversité, la faune, la flore ou les différents habitats naturels. Isolé de tous riverains, il n'aura aucune nuisance pour le voisinage.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Chailion sur Seine

le,

08/06/2021

Signature

